



Fiche action du Titre Professionnel

TP455 Ouvrier Paysagiste (Niveau III)

RNCP 37875 / RS 214 Certificateur : Ministère Chargé de l'Emploi et de l'Insertion - enregistrement le 28/10/2023

AMENAGER ET ENTRETENIR DES ESPACES PAYSAGERS					
Les +	Transmission, découverte des compétences singulières du jardinier paysagiste dans les exigences du développement durable et de qualité de la vie au travail.				
Modalités de positionnement	Réponse au cahier des charges du commanditaire				
Public	Particuliers, salariés d'entreprises du paysage, en reconversion professionnelle ou agents du service public				
Prérequis	Travailler en groupe / intégrer un groupe + maitriser des savoirs de base en lecture, écriture et calculs				
Modalités de prise en charge	Action collective				
Catégorie d'action	Formation				
Prestation réalisée	en présentiel			Code NFS	214
Modalités et délais d'accès	Entrées/Sorties permanentes. Planification à la demande. Possibilité de planification sous un délai de 45 jours			Durée en jours	65
Tarif HT/H Montant HT	A partir de 90€ HT/H - Dégressivité en fonction du nombre de module. Formation globale à partir à partir de 15.000€ HT. Nous consulter pour un devis personnalisé			Durée en heures	455H
Tableau de performance et d'accomplissement de la prestation année en cours					
Taux Réussite	100%	Expérience de l'organisme	6 ans	Nb de stagiaires	31
taux abandon	0%	Taux d'interruption en cours	0%	Taux satisfaction	94%

Modalités d'évaluation	Co-évaluation des acquis au fur et à mesure des productions des participants, appuyée sur des outils d'évaluation des aptitudes du référentiel métier				
Méthode mobilisée	Méthodes actives de transmission et d'accompagnement individualisées				
Moyens logistiques :	Salle de formation conforme aux normes en vigueur, mise à disposition par l'entreprise.	Référent parcours	Maxime BOUGAIN		
		Référent Numérique	Amandine BOUGAIN		
Accessibilité au public	Les formations se font en intra. L'entreprise s'assurera que les locaux sont adaptés au public Nous consulter pour aménagement.	Référent administratif			
Accessibilité PSH		Référent handicap PSH			

Aptitudes visées dans la session

Avec le commanditaire :
Recueillir sa demande, poser un diagnostic des besoins de l'organisation, des usagers et de l'utilité de l'aménagement.

Avec les stagiaires :

Établir le relevé de l'existant et le mettre au net
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Entretien d'un espace paysager

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse
Tailler des arbres et des arbustes
Abattre et débiter un arbre de petites dimensions
Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Végétaliser un espace paysager

Réaliser un gazon ou une couverture végétale
Planter des arbres et des arbustes
Réaliser un massif ornemental

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
Poser et entretenir un réseau d'arrosage

Prévenir les risques
Rendre compte et assurer la réception

Titre Professionnel "Ouvrier Paysagiste"

Référence RNCP : fiche RNCP37875

Intervenant formateur

Maxime BOUGAIN
Meilleur Ouvrier de France 2019
jardinier-paysagiste
en *Art des jardins*



Public

Toute personne désirant développer ses compétences, désignée par son employeur ou dans une démarche de reconversion professionnelle

Pré-requis

intégrer un groupe d'apprenants et
adapter ses horaires à la saisonnalité

Type d'emplois accessibles

Jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste, Ouvrier des espaces verts, Ouvrier paysagiste, Agent d'entretien des parcs et jardins.

Durée

En fonction du positionnement,
entre 63 et 69 jours

Objectif

Entretenir, végétaliser et créer des aménagements paysagers en respectant les étapes et de sécurisation de l'ouvrage pour sa durabilité et la jouissance des utilisateurs, dans une démarche de respect et adaptation à l'environnement

Lien avec d'autres certification professionnelles, certifications ou habilitations

Les titulaires du titre pourront intégrer le monde professionnel dès leur sortie de formation, se spécialiser en élagage ou dans la création et l'installation d'arrosage intégré.

Pour s'installer à leur compte, les titulaires du TP suivront une formation de Créateur d'entreprise.

Validation



A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation
+ si cursus entier (cumul de tous les CCP) un diplôme certifiant Niveau 3 -- (CAP/BEP)
Certificateur(s) : MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION